

Modalités de demande de dérogation HDR auprès de l'INSA- Rennes

Version du 11 septembre 2017

Pour faire une demande de dérogation HDR pour codiriger ou diriger un doctorat à l'INSA Rennes, veuillez adresser votre dossier au service recherche de l'établissement (recherche@insa-rennes.fr), en joignant votre CV, liste des travaux & encadrements de thèses, attestation d'inscription à l'HDR ou de dépôt de dossier le cas échéant, la description du sujet de thèse et une lettre de motivation à l'intention du vice-président du conseil scientifique de l'INSA Rennes.

La dérogation HDR n'est proposée qu'à titre exceptionnel. Elle est assortie d'un engagement du demandeur de soutenir son HDR pendant l'année universitaire de la demande.

Dans tous les cas, l'inscription en thèse fait l'objet d'une validation par l'école doctorale.